

SETIF

Dans la région des Hauts Plateaux de l'Est algérien, la ville de SETIF, à 1 100 mètres d'altitude, est située à 131 Km à l'Ouest de Constantine et à 65 km à l'Est de BORDJ-BOU-ARRERIDJ.



Le nom de la ville est d'origine berbère. Sa signification fait référence à la couleur des champs labourés. Elle viendrait du latin *Sitifis* ou *Sitiansium* qui veut dire « terres noires ».

Histoire ancienne

La ville faisait partie de l'ancien royaume berbère de Numidie, puis, elle devient la capitale de la Maurétanie *SITIFENSIS* sous l'empire romain où la région s'appelait « TAMANOUNA ».



Époque romaine

SITIFENSIS relève du royaume de Maurétanie, attribué successivement à BOCCHUS puis BOCCURIS, JUBA II et enfin PTOLEMEE IV, assassiné à Lugdunum à l'instigation de CARACALLA. Par sa situation stratégique, *Sitifis* intéressa NERVA qui y installa dès 96 une colonie de vétérans, *Colonia Nerviana Augusta Martialis Veteranorum Sitifensium*.

CLAUDE réduisit la Maurétanie en province romaine, la divisa en deux, et rattacha SETIF à la nouvelle Maurétanie Césarienne, capitale *Césarée*/CHERCHELL En 290, SETIF devient capitale de la Maurétanie Sitifienne (actuelle Algérie orientale), détachée de la Maurétanie Césarienne. La nouvelle province relève alors du diocèse d'Afrique relevant lui-même de la préfecture d'Italie.
La région de SETIF est un des greniers à blé de la Rome antique : *Caput Saltus Horreorum* (aujourd'hui Aïn-Zada) en est le siège.

Le cheval de SETIF est renommé, il aurait été conservé pur et sans croisement depuis 323 avant J.C ou il a vu le jour.



Préludant à la chute de l'Empire romain d'Occident en 476, un peuple germanique, les Vandales, menés par leur roi GENSERIC, (427 - janv. 477), passèrent d'Espagne en Afrique, en l'an 429, à la demande du gouverneur romain, le comte BONIFACE, révolté contre l'empereur Valentinien. L'itinéraire des Vandales en Afrique, de Tingi (Tanger) vers Carthage, passa par *Sitifis* atteinte probablement dès 430. BONIFACE vaincu, GENSERIC établit le siège de son royaume à Carthage en 439, forçant l'empereur à le reconnaître maître de l'Afrique « romaine ».
La ville conserve des vestiges des 3^e et 4^e siècle : remparts, temple, cirque, mausolée dit "de Scipion"... Le produit des fouilles archéologiques est conservé et exposé au Musée Archéologique de la ville. Il est à mettre en relation avec le site de *CUICUL* / Djemila.

Époque byzantine de 531 à 660

Époque musulmane

En l'an 27 de l'Hégire (647 après Jésus Christ) eut lieu la première expédition musulmane en Afrique.
En 40 ans, de 660 à 700, la pénétration Arabe s'est réalisée grâce à des armées organisées et au message qu'elles portaient à des populations qui n'avaient jusqu'alors connu que l'oppression. Le choix proposé était très simple, l'égalité des hommes devant la loi et l'adoption d'une loi nouvelle qui permettrait aux populations pour la première fois dans leur tumultueuse histoire de s'amalgamer librement aux nouveaux venus.

L'accession des Berbères à la foi musulmane eut pour résultat de leur donner la cohésion qui leur manquait.

Lors du triomphe de la doctrine Chiite, des missionnaires partis de l'orient travaillent à gagner des prosélytes (nouveaux convertis) à la cause d'Obeide Allah qui aspirait à l'imamat, c'est à dire à l'héritage de l'autorité temporelle et spirituelle de Mohamed dont il se prétendait de descendant.

Un de ces missionnaires Abou Abdellah qui avait trouvé des adeptes chez des berbères Kotama de la petite Kabylie mit le siège devant SETIF.

La place finit par capituler et fut ruinée de fond en comble, la muraille qui l'entourait fut détruite en l'an 904. De grands états berbères se constituèrent et même en 972, El Moezz issu de la tribu des Kotama de la région de Béni

Aziz située à quelques kilomètres de SETIF, dernier Emir fatimide de Kairouan fut appelé au trône d'Egypte et quitta l'Afrique du nord.

L'arrivée des Hillal, lancée vers 1050 de la haute Egypte contre les princes berbères Hammadites qui s'étaient déclarés indépendants, triomphe d'abord de toutes les résistances et s'établit en dominatrice dans les plaines. Seule la grande bataille qu'à livré les Almohades contre les Hillaliens témoigne de l'importance de SETIF dans le nouveau pouvoir du royaume qui unifie le pouvoir musulman au Maghreb.

Abou Abdallah, un chef de guerre fatimide appuyé sur les Berbères Kotama, assiège SETIF qui capitule. La muraille l'entourant est détruite en 904.

SETIF continuait de relier les grandes villes musulmanes de Fès à Tunis et à l'Orient. Mais l'intensité des changements politiques et économiques à l'époque des dynasties arabo-berbères cause sa décadence. Décrite comme petite ville à la fin du 15^e siècle, SETIF était alors rattachée au royaume Hafsides de Bougie.



Présence turque  1515 - 1830

A l'époque Turque SETIF était dominée par les grandes familles locales dont les Ameurs étaient la grande fraction et gouvernés par les chefs Turcs envoyés par les Beys de CONSTANTINE. Cette organisation laisse SETIF loin des pouvoirs politiques et la marginalise ; il faudra attendre la colonisation française pour assister à une reconstruction et renaissance de la ville, disparue depuis.

Mais il ne faut jamais occulter que pendant trois siècles la principale industrie des barbaresques en Méditerranée fut la piraterie des vaisseaux avec la capture des chrétiens réduits à l'esclavage, dont plus de 30 000 d'entre eux étaient entassés dans six bagnes. Ces malheureux étaient vendus aux enchères sur les places d'ALGER. Dans le Titteri, MEDEA était le plus grand marché d'esclaves chrétiens de l'époque.



Après le débarquement de SIDI FERRUCH en 1830 et le début de la conquête, la prise de CONSTANTINE, devenue une place militaire importante, avait permis d'établir la présence française dans toutes les plaines de l'Est jusqu'à BÔNE.

A la fin de l'année 1838, le maréchal BUGEAUD jugeant utile de relier CONSTANTINE, prise en 1837, à ALGER par les Bibans, territoires revendiqués par l'émir ABD-EL-KADER, demande au général GALBOIS, gouverneur de Constantine, d'entreprendre l'opération. Le cheikh EL MOKRANI, califat de la MEDJANA, s'offre comme guide et garant de l'entreprise.

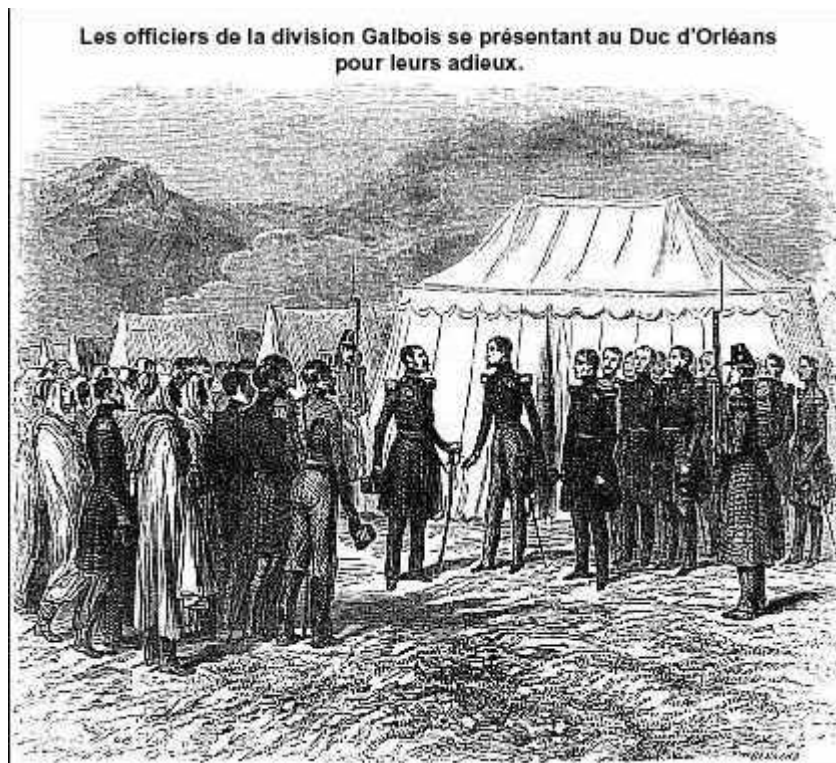


ABD-EL-KADER (1808/1883)



Thomas BUGEAUD (1794/1849)

Deux colonnes françaises, l'une venant d'ALGER et la seconde de CONSTANTINE, doivent se rencontrer aux Portes de Fer. En raison de fortes pluies, celle d'ALGER reporta son départ ; celle de CONSTANTINE avance jusqu'à SETIF qu'elle atteint le 15 décembre 1838, s'y arrête le temps d'installer une garnison puis prend le chemin du retour sans avoir eu à combattre. Nos soldats n'y découvrent que des ruines considérables, attestant une splendeur passée de cette capitale Maurétanienne.



En mai 1839, le général GALBOIS revient à SETIF où de nombreux chefs de tribus viennent lui offrir leur soumission, non sans quelque résistance du Calife Abdeslam EL MOKRANI, cousin d'Ahmed, qui échouant dans sa tentative d'attaquer la troupe près de SIDI EMBAREK se replie sur ZEMMOURA.

Le 16 octobre 1839, trois jours après le deuxième anniversaire de la prise de la ville, le maréchal VALEE, gouverneur général, et le duc d'Orléans, partis de Constantine, arrivent à SETIF où une cérémonie grandiose les attend. Les califes au service de la colonisation étaient là, chacun accompagné de son goum richement paré.



Ferdinand, P, duc d'ORLEANS (1810/1842)



Sylvain, Charles VALEE (1773/1846)



Lorsque les Français s'installèrent sur le site de l'ancienne Sétifis, l'antique cité avait disparu, il n'en subsistait que des ruines, comme en témoigne cette gravure, datant de 1839, représentant l'emplacement où fut construite la première église catholique, appelée à être transférée plus tard au culte protestant.

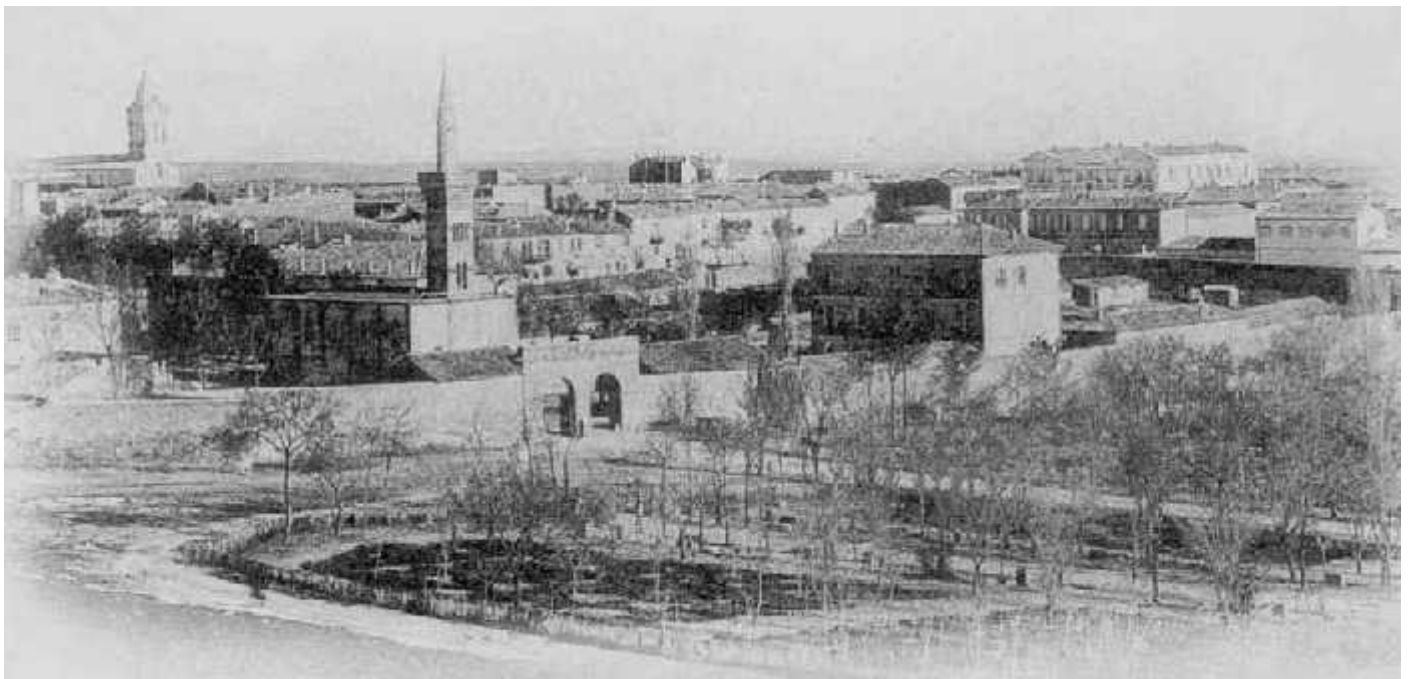
-Auteur M. Maurice VILLARD : Les Français y installent une garnison à la fin de 1837.

Le régiment du 61^{ème} de Ligne après avoir passé deux hivers sous la tente termina en 1842 la construction d'une première caserne qui fut affectée pour un tiers au service de l'hôpital. Le restant servait aux troupes et aux divers services qui étaient également abrités dans des baraques en bois. Un moulin fut construit sur l'oued Bou-Sellam ; il débitait les farines nécessaires à la garnison. Par la suite quatre tuileries et briqueteries avec quatre moulins à farine furent réalisés.

En reconnaissance une rue de SETIF portait son nom.



Le 19^e L ger arriva   SETIF en octobre 1842 relevant le 61^e. Il  leva deux autres casernes afin de loger les hommes encore sous la tente. Des constructions sont entreprises pour un logement pour le commandement sup rieur, un h pital, un magasin   poudre, un parc   b ufs avec abattoir, des  curies, un quartier de cavalerie, une prison militaire, une prison pour les otages indig nes, un magasin   fourrage, un magasin de campement, un Bureau Arabe, une chapelle pour le culte catholique, une mosqu e, un fondouk.



La construction d'un mur d'enceinte flanqu  de tours et de bastion sur une longueur de 180 m tres s'acheva en 1849.

En 1844, SETIF devient la nouvelle subdivision de l'Ouest de la province de Constantine et l'effectif militaire port  dans un premier temps   3 563 hommes et 955 chevaux. Mais cela ne s'av re pas suffisant, le nombre devra  tre augment  et pour cela de nouvelles constructions, afin de loger ces hommes, sont n cessaires. Ainsi ont fit appel   des ouvriers civils europ ens. A la fin de l'ann e de 1843 on d nombreait une population civile de 200  mes y compris les commer ants, plus environ 66 indig nes.

En peu de temps le village va comptabiliser une cinquantaine de maisons. Par ailleurs, les travaux sont acc l r s gr ce aux ouvriers civils qui sont engag s dont la construction de l'h pital.

Le village se d veloppe tr s rapidement et va prendre une tout autre dimension d s que la liaison avec BOUGIE sera assur e. D j  des plantations d'arbres d'essences diverses sont r alis es ; elles prendront assez vite une tr s grande ampleur. D s 1841, on s' tait rendu compte de la n cessit  d'adopter un plan d'alignement pour permettre des constructions que se proposaient d' lever les marchands et les ouvriers Europ ens et Indig nes attir s par les besoins de la garnison qui, elle, ne cessait d'augmenter.

Au 31 décembre 1946, la population était de 606 habitants dont 440 Français. Le hameau d'AÏN SEFIA, à 2 km, est créé. De nouveaux projets sont envisagés ce qui prouve la confiance de ces habitants dans l'avenir de la cité.

La cité de SETIF



Le 11 février 1847, le Roi LOUIS PHILIPPE crée un centre de population européenne civile qui devint la ville SETIF. Le décret ne fut publié que le 21 juillet.

La nouvelle commune de SETIF fut entourée d'un mur d'enceinte percé de quatre portes, celle d'Alger, de Biskra, de Constantine et celle de BOUGIE. Seule la porte de BOUGIE existe à ce jour et qui est une des entrées du Parc d'attraction.



Ainsi les maisons en toube, les tentes et autres constructions édifiées par apports successifs disparurent définitivement en 1845 pour être remplacés par des constructions élevées suivant de nouveaux alignements consignés dans le plan régulier.

Un plan directeur de la future cité et de ses environs a été achevé. La construction du mur d'enceinte de 3 mètres de hauteur se poursuit ainsi que les plantations d'arbres. La route qui conduit au camp d'exploitation de la forêt du BOU-THALEB est améliorée afin de pouvoir les arbres nécessaires aux constructions.

La place du Tremble et les rues adjacentes ont été nivelées, les plus fréquentes ont été enduites de goudron. Peu à peu la ville de SETIF renaît à l'intérieur de sa structure intra-muros et possédait déjà tous les caractères des centres de colonisation ; tracé orthogonal, larges artères commerçantes donnant au centre agricole son embryon urbain. La population est alors 876 habitants dont 176 juifs ou musulmans.

119 maisons ont été construites et représentent une valeur d'environ un million de francs de l'époque.

L'alimentation en eau

Il fallait se préoccuper du problème vital de l'alimentation en eau.

A cet effet, de 1845 à 1849, des travaux de captage améliorèrent de façon importante le débit de la source avec l'installation de conduites d'eau ou aqueducs d'une longueur de 2 760 mètres et 380 mètres d'égouts. Trois conduites distribuèrent l'eau dans cinq fontaines, un lavoir et un vivier à sangsues attenant à l'abreuvoir. Ces eaux étaient recueillies dans des canaux permettant l'irrigation d'une belle pépinière et dans les jardins s'étendant à plus d'un kilomètre de la place. Une canalisation arrosait les plantations située aux abords de la porte d'Alger.

Le boisement et la plantation d'arbres dans ce pays complètement dépourvu d'ombre était apparu avec une telle évidence qu'une pépinière de 9 hectares fut immédiatement créée permettant plus tard de magnifiques plantations dans la ville.

Pendant cette période précitée ont été empierrés 700 mètres de grande voirie et 300 de petite voirie. Enfin, il a été construit une église, une mosquée, un bureau arabe où se trouvent une bibliothèque et un hôtel du Trésor et des Postes.



Autour de SETIF quatre villages sont en voie de formation : LANASSER, KALFOUN, MEZLOUG et FERMATOU. Un commissariat civil est institué le 21 novembre 1851 (délimité par décret du 12 septembre 1853).



Peu à peu la ville de SETIF renaît à l'intérieur de sa structure intra-muros et possédait déjà tous les caractères des centres de colonisation ; tracé orthogonal, larges artères commerçantes donnant au centre agricole son embryon urbain.



La commune est créée par décret du 17 juin **1854**.

La ville devient sous-préfecture par décret du 13 octobre **1858**. Elle avait aussi dans ses attributions :

- **AÏN ABESSA** : Centre de population établi en 1874 pour les Alsaciens-Lorrains, remis à l'autorité civile deux ans plus tard. Il est érigé en commune de plein exercice par décret du 25 février 1879 (à effet au 1er janvier 1879-sic), avec le centre de Faucigny et des parties des douars Takoka et El Matrona).

- **AÏN MALAH** : Centre de population créé par la Compagnie Genevoise, en 1856, aussi appelé Malah. C'est une annexe d'Aïn Sefia dans les années 1870. Sa population est faible dans les années 1890 et il disparaît avant 1936.

- **AÏN SEFIA** : Centre de population existant en 1845, créé officiellement par ordonnance du 7 janvier 1846. Son nom est également orthographié Ain Sfia ou Ain Sifia.

- **AÏN TEBINET** : Lieu-dit dans lequel étaient établies des fermes à la fin du 19e siècle, aujourd'hui englobé dans Sétif.

- **AÏN TRIK** : Centre de population créé par la Compagnie Genevoise, en 1856, un des dix villages prévus autour de Sétif par le décret du 26 avril 1853.

- **CHABIA** : Douar issu du territoire de la tribu des Ameur Dahra, délimité et constitué en cinq douars par décret du 29 janvier 1868 (Chabia, Malah, Guellal, Medjounès et Guelt Zerga). Il est distrait de la commune mixte de Sétif pour être réuni aux communes de plein exercice de Sétif et d'El Ouricia par décret du 15 octobre 1878 (à effet au 1er janvier 1879).

Territoire de colonisation affecté à l'agrandissement des villages de Bouhira, El Ouricia, Mahouan, Fermatou et El Anasser qui l'entourent, le 6 novembre 1876.

- **FERMATOU** : La création spontanée du village, datant de quelques années, est régularisée par le conseil de gouvernement en sa séance du 26 septembre 1856.

- **KHALFOUN** : La création spontanée du village, datant de quelques années, est régularisée par le conseil de gouvernement en sa séance du 26 septembre 1856. Il est également appelé Aïn Khalfoun.

- **LANASSER** : La création spontanée du village, datant de quelques années, est régularisée par le conseil de gouvernement en sa séance du 26 septembre 1856.

- **MESLOUG** : La création spontanée du village, datant de quelques années, est régularisée par le conseil de gouvernement en sa séance du 26 septembre 1856. Le village est agrandi en 1878.

- **PÉRIGOTVILLE** : L'azel d'Aïn Kebira, alloti en fermes, accueille ses premiers colons en 1872. Le centre de population est nommé Périgotville par décision du gouverneur général du 27 octobre 1888. Des colons y sont admis l'année suivante. Le centre devient chef-lieu de la commune mixte de Takitount par arrêté du 12 novembre 1900 ; il est agrandi en 1907.

Il est érigé en commune par arrêté du 12 janvier 1957 ; celle-ci est supprimée le 1er mai 1959.

Une section administrative spécialisée porte le nom de cette commune.

- **TROUNA** : Siège de la commune de Beni Maouche créée par arrêté du 7 janvier 1957.

Une section administrative spécialisée porte son nom.

- **YAHIAOUL Quartier** : Une section administrative spécialisée porte son nom.



Enfin, par décret impérial du 26 avril **1853**, il est accordé une concession de 20 000 hectares aux conditions suivantes :

« **Art 2.** - 10 000 hectares sont dès à présent réservés aux concessionnaires sur les 22 000 environ :

Ne sont pas compris dans ces 10 000 hectares :

- les réserves militaires ;
- les terrains concédés à la Ville de SETIF ;
- les villages arabes de AÏN LOCHECHIA, et d'Oued TINAR avec leur territoire ;

- les 10000 hectares complémentaires seront désignés ultérieurement, autant que possible attenants aux premiers.

« **Art. 3.** - La superficie des terrains sera partagée en sections de 2 000 hectares d'un seul tenant dont les concessionnaires seront successivement mis en possession. Chacune de ces zones est destinée à la création d'un village de 50 feux, composé de cultivateurs européens.

« **Art. 4.** - Les concessionnaires construiront à leurs frais dans chaque village 50 maisons en maçonnerie, couvertes de tuiles ou en voûte maçonnée en terrasse. Chaque maison devra être composée d'au moins trois pièces propres à un logement d'agriculteur et de sa famille.

« **Art. 5.** - Les concessionnaires ne pourront point bénéficier sur la construction des villages ; ils traiteront à forfait avec un ou plusieurs entrepreneurs pour chaque groupe de 50 maisons ; puis ils remettront à chaque famille une de ces maisons à un prix équivalent à la cinquantième partie du coût de la construction du village. Toutefois, il ne pourra être exigé du colon, pour prix de cette maison, une somme supérieure à 2 500 F.

« **Art. 6.** - Le gouvernement se charge de tous les travaux d'utilité publique, notamment de la construction dans chaque village des fontaines qui seront nécessaires aux habitants et à leurs bestiaux, de l'aménagement des eaux pluviales et des eaux insalubres avoisinant le village, de l'ouverture et de l'entretien des principales voies de communication ; enfin des ouvrages qu'il jugera nécessaires à la défense des villages.

Les SUISSES

La prise d'Alger, le 5 juillet 1830, suscita à Genève un intérêt certain dans les milieux politiques et financiers. Dès 1831, des Allemands et des Suisses sont arrivés en Algérie. Quelques mois plus tôt, ils avaient quitté leurs patries pour se rendre aux Etats-Unis. Mais, la compagnie d'émigration qui devait les prendre en charge était défaillante,

Les autorités françaises, les prenant en charge, les avaient dirigés vers l'Algérie, où ils avaient fondé les villages de KOUBA et de DELY-IBRAHIM, premiers foyers de la communauté protestante en Algérie. Cette première tentative sera des plus décevantes.

A Genève, on analyse les causes de l'échec.

Le 15 février 1852, deux banquiers genevois, Paul-Elisée LULLIN et François-Auguste SAUTTER de BEAUREGARD, écrivent au maréchal de SAINT-ARNAUD, ministre de la Guerre :

« *Nous avons pensé, Monsieur le Ministre, que le gouvernement français serait peut-être disposé à une colonisation Suisse en Algérie et, en conséquence, nous prenons la liberté de vous faire cette ouverture, en vous priant de vouloir bien nous faire connaître si vous trouveriez en effet convenance à consacrer un vaste territoire salubre fertile et non exposé aux attaques des Arabes, à une colonisation de ce genre à la tête de laquelle nous sommes disposés placer en Suisse, et qui nous paraît être une œuvre essentiellement utile..... »*

Pour finir, les deux banquiers demandent une concession de 500.000 hectares (17 fois la surface du canton de Genève) ainsi que la propriété absolue, unique et exclusive : des forêts, des mines, cours d'eau, du sol de la concession.

Pour réaliser un tel projet, plus ambitieux encore que celui de Xavier STOCKMAR en 1840, les banquiers, tout en poursuivant leurs démarches, font procéder à des recherches, des enquêtes et fixent leur choix sur SETIF et sa région, grâce à des documents officiels et des ouvrages publiés sous les auspices du ministère de la Guerre.



Le temple protestant d'AÏN-ARNAT

COMPAGNIE GENEVOISE

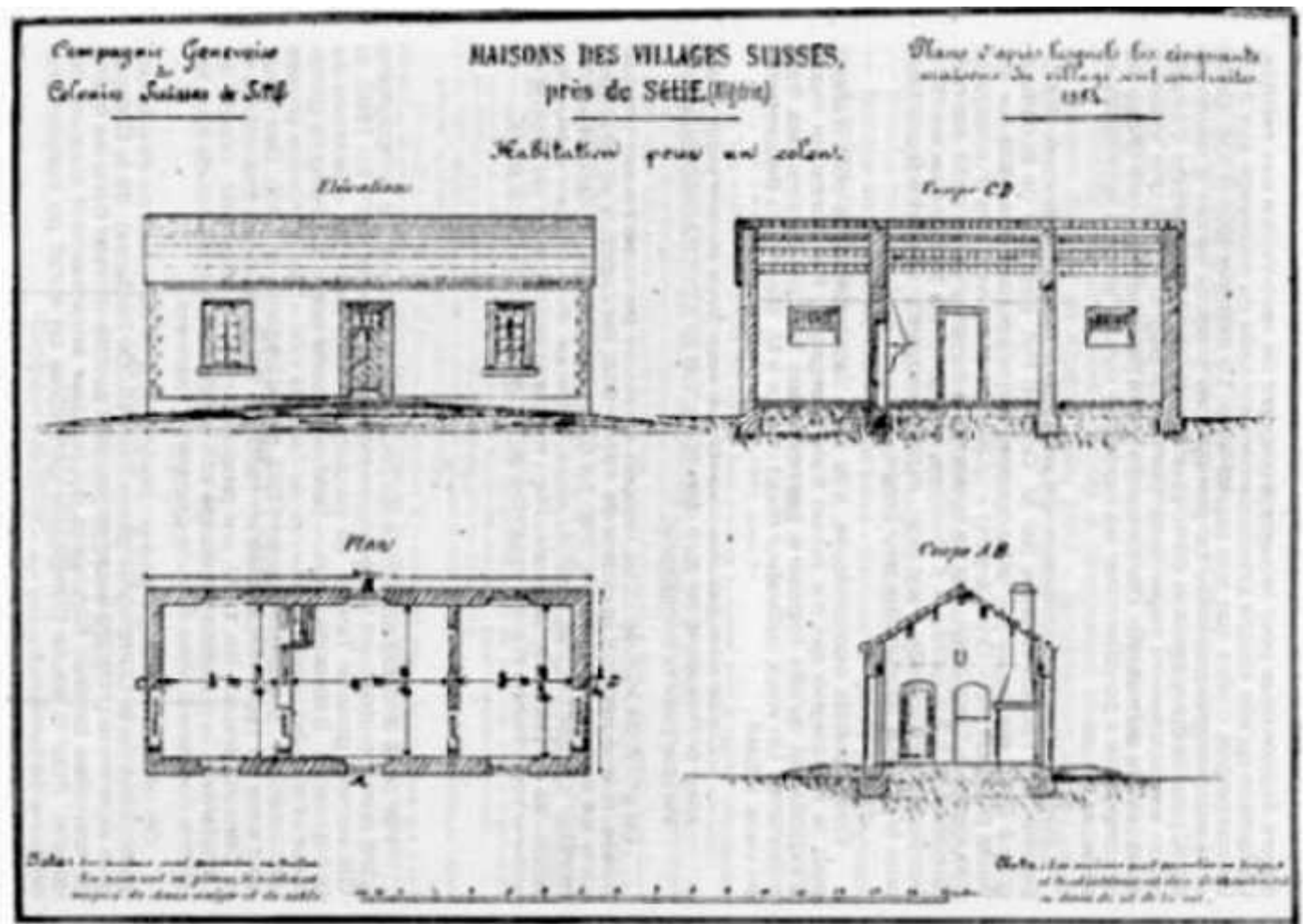
La Compagnie Genevoise des Colonies suisses est une société de colonisation en Algérie dans la région de SETIF qui a été créée par des hommes d'affaires suisses en 1853. Napoléon III qui avait séjourné en exil en Suisse et qui avait été aidé par des hommes d'affaires concéda par un décret du 26 août 1853 : 20 000 hectares de terre dans la région de SETIF. Parmi les bénéficiaires de cette concession figuraient notamment le Comte François Auguste SAUTTER, de Beauregard et Charles Louis SAUTTER.

En contrepartie de la concession des 20 000 hectares, les financiers s'engageaient à créer des villages et à faire venir des exploitants.

C'est ainsi que virent le jour les villages de colonisation d'AÏN ARNAT, d'EL OURICIA, de BOUHIRA, de MAHOUAN, de MESSAOUD, d'EL HARMELIA et de quelques fermes.

La compagnie ne put tenir complètement ses engagements et peupler les villages car les conditions étaient insupportables pour les colons.

Auteur - Claude Lützelshwab : *La Compagnie genevoise des colonies suisses de Sétif* (1853-1956)-



Parmi les directeurs, il y en eut un qui fit un travail important sur le plan agronomique pour la Compagnie et même pour la région de SETIF.

Il s'agit de Gotlieb RYF dont l'apport à l'agriculture de la région fut unanimement reconnu. Un de ses fils, Arnold RYF, lui succéda à la tête de la Compagnie. On doit ajouter qu'Henri (ou Henry) DUNANT le fondateur de la Croix Rouge essaya de faire des affaires en Algérie et notamment dans la région de SETIF et il travailla même quelque temps au sein de la Compagnie Genevoise.

Domination économique

Dans un premier temps, la Compagnie poursuivait l'objectif d'une domination économique complète sur la région de SETIF. Il s'agissait pour les fondateurs de développer non seulement la culture des céréales, mais également le maraîchage et l'élevage, de se livrer à des activités commerciales (établissement d'une route commerciale de SETIF vers la mer) et de développer localement le crédit.

Malgré la puissance sociale et financière des associés et la bienveillance de l'Etat français, ce projet initial ne se réalisa jamais.

En 1861, l'Assemblée générale des actionnaires décide de restreindre les activités de la Compagnie à l'exploitation du domaine foncier.

Autrement dit, la Compagnie allait se limiter dès cette date à agir en propriétaire, mettant ses terres en métayage auprès d'agriculteurs locaux et encaissant les bénéfices de la vente des céréales produites par ses métayers. « *Ce repli sur la rente foncière* » s'explique par divers facteurs au nombre desquels l'échec du peuplement des terres de la Compagnie par des « *petits colons* » suisses. La Compagnie tablait sur l'existence d'une fraction de la population suisse désireuse d'émigrer et disposant de moyens financiers pour payer son voyage. Or, il s'avéra d'une part que les Suisses désireux d'émigrer préféraient les Etats-Unis d'Amérique et d'autre part que les colons européens ne pouvaient pas rivaliser avec les *Algériens* en matière d'agriculture.

En **1958**, la Compagnie genevoise des colonies suisses de SETIF fit l'objet d'une expropriation du gouvernement français pour racheter les terres et les redistribuer aux indigènes.



A partir de **1856**, SETIF renaît à l'intérieur de sa structure intra-muros et possède déjà tous les caractères des centres de colonisation ; tracé orthogonal, larges artères commerçantes donnant au centre agricole son embryon urbain. On relève un bilan apprécié : 13 000 hectares de terres incultes défrichées ; 30 000 arbres plantés, 95 nouvelles maisons construites, 60 km de chemins vicinaux ouverts et 14 ponts construits.



De **1860 à 1870** : Le 2 novembre, un décret impérial porte institution d'un Tribunal de grande instance à SETIF. De nouvelles constructions s'élèvent, les travaux de voirie, d'alignement, trottoirs, caniveaux, assainissement, c'est un immense chantier quotidien. Les places sont aménagées, les plantations d'arbres de toutes espèces se multiplient.

Le petit village qui était fait de cahutes misérables s'est transformé en une petite ville coquette. Les ouvriers, les commerçants ne cessent d'affluer. La construction d'une école de garçons français musulmans est décidée. Huit commerçants et notables de SETIF sont appelés pour siéger afin de concourir à l'élection des membres de la Chambre de Commerce de Constantine.

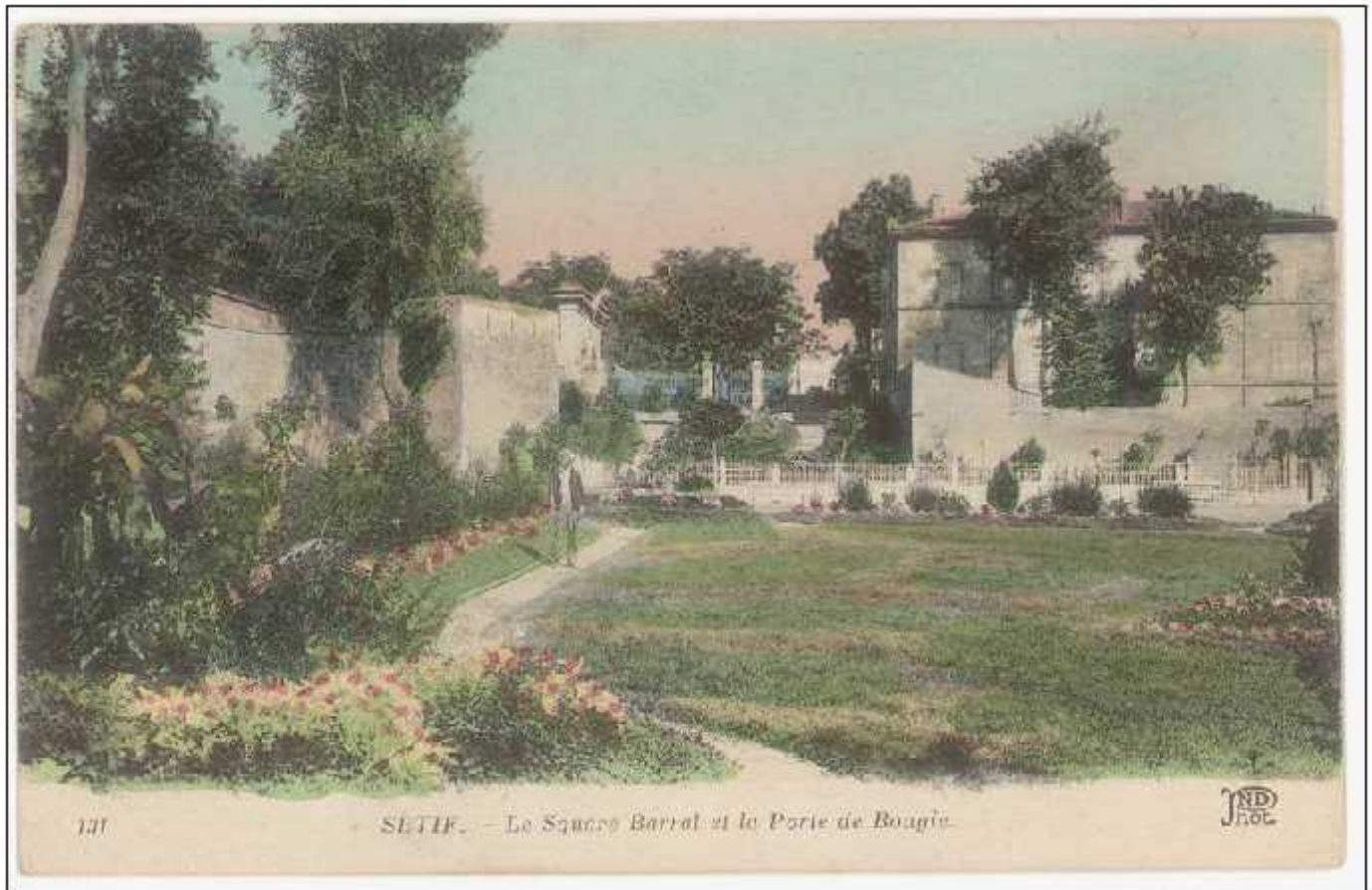
1871 : Insurrection fomentée par MOKRANI, le bachaga de la Médjana, puis à sa mort son frère lui succéda. SETIF fut sérieusement menacée par la rébellion. Fort heureusement des troupes acheminaient depuis CONSTANTINE permirent de délivrer la ville encerclée.



MOKRANI

En **1872** la ville de SETIF se structure, se densifie et s'équipe à l'intérieur d'une muraille d'enceinte percée de quatre portes correspondant aux quatre points cardinaux, affirmant de la sorte sa position stratégique de carrefour :

- .Nord : porte de Bougie.
- .Ouest : porte d'Alger.
- .Sud : porte de Biskra.
- .Est : porte de Constantine.



Ce noyau colonial originel est constitué de deux quartiers de part et d'autre d'une voie dans le sens Est-ouest (portion de la future Route Nationale 5) :

- Quartier militaire au Nord : Sur l'emplacement de la citadelle et son agrandissement, comprend de grandes casernes pour l'infanterie et la cavalerie.
- Quartier civil au Sud : Caractérisé par un tracé orthogonal en damier avec une forte occupation du sol présentant

tous les ingrédients d'une structure urbaine :

.Large rues tracées régulièrement avec trottoirs bordés d'arbres.

.Magasins et échoppes sous les arcades.

.Maisons et immeubles de rapport.



Eglise Sainte Monique (1867)



La sous-préfecture (1874)

Dans l'église, deux inscriptions chrétiennes de la période romaine ont été conservées :

-L'une rappelle que l'église abrite les reliques de Saint Laurent ;

-L'autre se rapporte à *Justus* et *Decurius*, deux martyrs Sétifiens, exilés en 484.



Sept places publiques ont été créées : La place BARRAL,



entièrement ombragée,

la place nationale, ornée de superbe fontaine monumentale et d'un kiosque à musique, la place *Trajan* avec le palais de justice, la place de l'église *Sainte Monique*, la place du Marché, la place *Bélissaire* où fut édifié le Théâtre, la place *Staouéli*, située à la porte de Constantine.



Marchand6

www.delcampe.net

De nombreuses promenades, soit en pleine ville sous les arcades des immeubles, le long des avenues aux larges trottoirs bordés d'arbres où dans les jardins publics, jardins des Sports, Square BARRAL ou le magnifique jardin d'Orléans.



Pose d'Alger, 1911

www.delcampe.net

Jardin d'ORLEANS : situé à droite de la porte d'Alger, ce jardin présente des antiquités Romaines qui constituent un véritable musée archéologique en plein air. M. CHARRAS, professeur au collège en était le conservateur. Ce jardin très étendu, avec ses allées, ses plantations, ses massifs, ses pinèdes faisait l'admiration de tous. Un bassin et son jet d'eau surmonté de la statue d'Acis, chef d'œuvre de DESBOIS datant de 1900, partage l'allée centrale. A l'entrée, au centre du rond point de la promenade, l'armée a érigé une haute colonne surmontée du buste en marbre du duc d'Orléans en souvenir de son passage à SETIF lors de l'expédition des Portes de Fer.

Rappel des équipements réalisés :

.Recette des postes (1845).

.Mosquée reconstruite (EL-ARRIK) en 1845.

.Etablissement bancaire (en 1855).

.L'hôtel de ville et salle des fêtes (en 1856) sur l'emplacement du bureau arabe.

.Tribunal de 1ère instance en 1860.

.Eglise Sainte Monique en 1867.

.Collège en 1873.

.Sous -préfecture en 1874.

.Théâtre municipal en 1896

.Fontaine monumentale (AÏN EL FOUARA) en 1898.



Monument emblématique de Sétif : « Aïn El Fouara – Celui qui boira de ton eau y reviendra - ».

AÏN EL FOUARA

Qui parle de SETIF doit impérativement parler d'AÏN EL FOUARA, fontaine autour du jaillissement d'une source, chaude en hiver et froide en été, bâtie " par le Génie militaire"

« Monument emblématique de la ville de SETIF, « AÏN EL FOUARA » traîne derrière elle une histoire plus que centenaire. A l'origine, il s'agissait d'une simple fontaine, bâtie autour du jaillissement d'une source naturelle, chaude en hiver et froide en été. Mais le 4 juin 1894, le conseiller municipal proposa, lors d'une séance de travail, de la reconstruire car, selon son propos, « elle menace ruine». C'est alors qu'il a été décidé de la démolir et de la reconstruire entièrement. Seulement, pour ce faire, il fallait des fonds conséquents. Aussi, lors d'un déplacement à Paris, effectué durant l'été 1896, le maire AUBRY sollicita le directeur des Beaux-arts pour le don d'une statue afin de décorer la future fontaine. Sa demande ayant été agréée, le maire reçoit la fameuse statue en juillet 1898 après sa présentation à l'Exposition universelle de Paris.

Débarquée au port de PHILIPPEVILLE, elle sera transportée sur une charrette et il aura fallu 12 jours pour arriver à SETIF. Mise en place, alimentée en eau à partir des bains romains du jardin BARAL, situé à quelque 100 mètres plus loin, le monument laissera couler une eau pure au grand bonheur de la population.



Si la fontaine est l'œuvre du sculpteur Francis de SAINT-VIDAL, le socle et tout l'environnement architectural ont été conçus par un architecte français qui vivait à SETIF, un certain ELDIN qui construisait aussi à l'époque le Théâtre de SETIF. Les travaux seront entièrement achevés en 1899. Depuis, ce chef-d'œuvre sculptural représentant une naïade dénudée juchée sur un rocher de 2 mètres de haut, offrant une

eau claire jaillissant des interstices et des amphores, est jalousement préservée par la population car elle représente un pan de l'histoire de la ville ».



La construction des bâtiments est décidée lors de la réunion du conseil communal de la ville en juin 1877. En 1882 le chemin de fer atteint SETIF depuis Constantine et PHILIPPEVILLE ; il est prévu l'extension vers BORDJ-BOU-ARRERIDJ et ALGER.

Un dépôt est créé à côté de la gare, deux minoteries et une usine de pâtes alimentaires s'ouvrent à la fin du 19^{ème} siècle.



1914: 3 août déclaration de la guerre et beaucoup de projets sont mis en attente. Mobilisation générale des Français et tous les hommes en âge de porter les armes sont appelés sous les drapeaux ; les plus jeunes sont immédiatement expédiés sur le front. Le nombre de tous ceux qui vont donner leur vie pour la patrie est considérable. Ils seront gravés sur le Monument aux morts qui sera inauguré le 12 novembre 1922.

Après la première guerre mondiale, les autorités municipales de SETIF prennent en main le développement spatial de la ville en procédant à certains aménagements dans les environs immédiats de la ville intra-muros. Un vieux campement établi sur un terrain communal loué en 1881 à quelques nègres venus du Sud appelé village nègre ou " Zmala "



Marchand6

www.delcampe.net

Un Habitat *Bon-marché* pour édifier des villas avec jardins au profit des classes moyennes européennes Une cité de recasement au Nord de la ville, au-delà des terrains militaires (champ de manœuvre), la cité Bel-Air qui attribue une pièce par famille dont les membres s'adonnent à l'activité artisanale en rapport avec leur vocation traditionnelle du travail de la laine (tapis et burnous).

Parallèlement à la cité de Bel-Air, on a construit des cités pour les combattants de la guerre 14-18 ; cité des combattants au Sud-ouest de la muraille et une deuxième cité militaire à la cité LEVY.



14531

www.delcampe.net

A partir de 1925, période marquée par l'avènement du chemin de fer et la construction de la gare au Sud-est de la ville intra-muros, les remparts ont été démolis (sauf à la citadelle du côté Nord, porte de Bougie), laissant la place à un large boulevard cernant le noyau intra-muros et permettant au tissu urbain de s'étendre au-delà des anciennes portes d'Alger, de Constantine et de Biskra.

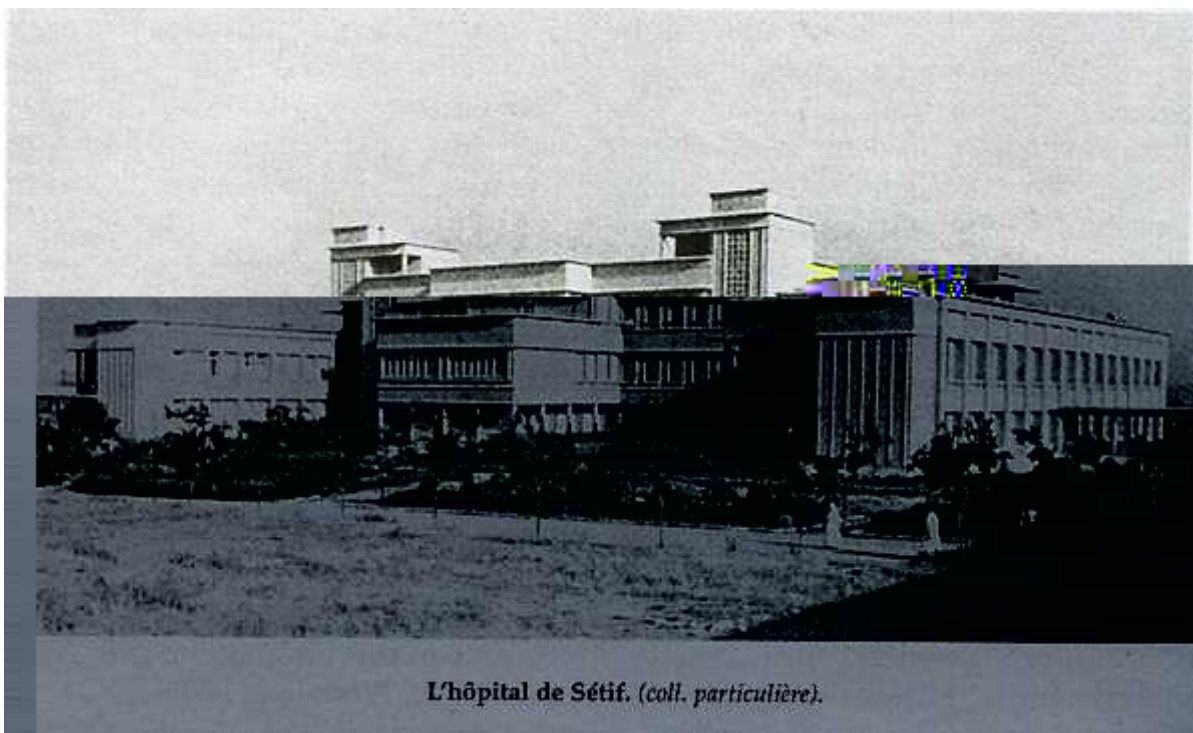
La démolition de la porte de Biskra au Sud laissant apparaître le faubourg de l'industrie et de l'artisanat.

La démolition de la porte d'Alger à l'Ouest a entraîné l'intégration du faubourg des jardins caractérisé par un habitat pavillonnaire clairsemé entouré de jardins mettant à profit la présence d'eau souterraine.

Ce faubourg s'est organisé au voisinage de l'hôpital civil dont la construction fut terminée en 1939 et surplombant le tracé de la R.N. 5 (vers Alger).



En 1932, construction du stade municipal, en 1933 de la mosquée du faubourg de la gare, en 1934 du dispensaire antivénérien, en 1935 le palais de justice et la caserne de la gendarmerie mobile, en 1936 l'école primaire du faubourg de la Gare, l'école des filles de Bel Air, le cercle militaire (découverte de nombreux vestiges d'un ancien cimetière romain lors de sa construction), en 1938 aménagement du parc des sports (futur Stade ERLACHER), construction de l'hôpital civil.



Cet hôpital ultra moderne pour l'époque (1938) aura sa maquette présentée à l'exposition internationale de BRUXELLES (agrandi en 1952)

Lors de sa visite, le 30 novembre 1950, le Gouverneur général NAEGELEN, annonce le lancement d'un champ d'expérience à SETIF, mettant en œuvre des moyens financiers importants.

Ce plan, dit plan d'organisation sétifien des initiatives communales va permettre la mise en chantier de 42 écoles, 19 pistes et 81 aménagements de points d'eau.

Le Gouverneur a tenu à se rendre compte du colossal investissement récent réalisé dans cette ville permettant la scolarisation de l'ensemble de la jeunesse de la région. Il a visité entre autres : l'agrandissement du Lycée Eugène ALBERTINI (1 200 élèves) ; l'école de garçons (19 classes = 700 élèves) de la cité LEVY.



-1953 : Inauguration du stade de Bel Air.

-1954 : Hôtel des finances,

-1955 : Le collège primaire supérieur devient Lycée des Jeunes Filles

-1956 : Création du département de SETIF (les bâtiments de la préfecture sont situés rue du Docteur Aubry)



Hôtel des Finances

Les Maires de SETIF

- Source ANOM -

Jusqu'en 1859 : Commissaires civils : MM. MERITENS de MALVEZIE, De LAMOTHE LANGON,

.1859 - 1864 : RENGADE Gérard -Maire :

.1864 - 1870 : NIOCEL Julien

.1870 - 1872 : JACQUIN Eugène,

.1873 - 1878 : PUECH Narcisse,

.1878 - 1882 : BOUCOT

.1882 - 1885 : BAYLAC Isidore,

.1885 - 1892 : LAGARDE Auguste

.1892 - 1908 : AUBRY Charles

.1908 - 1916 : SEBE Achille

.1916 - 1924 : M. GAUTHIER,

.1924 - 1935 : M. Eugène GIROD,

.1935 - 1943 : M. Lucien MASSELOT,

.1943 - 1945 : M. Edouard DELUCA (*Décédé lors de l'émeute du 8 Mai 1945*),

.1945 (au 15/8) : M. BRIFFA,

.1945 - 1947 : M. MEJEAN,

.1947 - 1958 : M. BRINCAT,

.1958 - 1959 : M. WIDENLOCHER puis M. Serge GESREL,

.1959 - 1962 : Mme KEBTANI.



Nouvelle Mairie

ETAT CIVIL

- Source ANOM -

La première naissance, survenue le 8 février 1852, est inscrite sur les registres de la ville de SETIF. Il s'agit de MORENO Antoine (il est mort en 1854).

Quelques noms relevés...

ABOUCAÏA - ADAR - AGNES - AGOSTINETTI - AGULLO - ALARY - ALEZAUD - AMBROSINE - AMOROS - AMOUDRUZ - ANDREONI - ANDROING - ANTOINETTE - ARFI - ARNAUD - ATTALI - ATIAGA - ATLAN - ATLANI - ATTARD - AUBERT - AUBERTET - AUBRY - AUER - AUGERAUD - AUGIER - AYRES - AZARIO - AZOULAY - AZOUZE - BABOULIN - BACHELARD - BACHINO - BADARD - BADIE - BADOUX - BALLIN - BANULS - BARBARICHE - BARBER - BARBEYRON - BARBIER - BAKOUCHE - BARBOURTY - BARDT - BARNASSON - BARNIQUEL - BARNAIN - BARRAL - BARREC - BARSOT - BASSET - BASSOL E - BASTIDE - BAUDIER - BAUDINET - BAYLAC - BEAUD - BEAUREPERE - BEDOS - BELAZ - BELLEVALLE - BELFORT - BENE - BEN SIMON - BERANGER - BERNARD - BEROUD - BERROS - BERTHON - BERTRAND - BESSON - BEZANCON - BEZDA - BICAIS - BIEHLER - BILLARDEY - BLANC - BLONDEAU - BLONDEL - BLOSSELE - BOCACCINO - BOERIO - BŒUF - BOFFA - BON - BONET - BONIJOL - BONNES - BONNETTO - BONNEVAY - BONNEZEAU - BONZON - BORG - BOSQ - BOUCHON - BOUDARD - BOUJOL - BOULAIS - BOULIFARD - BOUQUILLON - BOURDON - BOURDIN - BOURELLY - BOURGES - BOURGEOIS - BOURLIER - BOUVARD - BOUVET - BOUVET MURINON - BOUZON - BOVARD - BOVEY - BRACO - BRIAND - BRIFFA - BRINCAT - BRISARD - BRUDERMANN - BRUEL - BRUNELLO - BUHLER - BULLIARD - BURY - BUTTIGIEG - CADOUX - CAILLE - CAMEZULLI - CAMILLIERI - CAMPI - CAMUS - CANAC - CANALETTI - CANET - CANEZZA - CANOVAS - CARAJUS - CARBONERO - CARBONNEL - CARDON - CARRAT - CARSALADE - CARTIER - CASABIANCA - CASAJUS DIT LOUSTAN - CASANOVA - CASSAN - CASSAR - CASTAGNA - CASTEL - CASTERAN - CAUTRES - CAVALIERE - CESARINO - CEZILLE - CHABAS - CHAGNAUD - CHAIX - CHAMBON - CHAMOSSET - CHAPON - CHAPPUIS - CHARLES - CHARRIN - CHAUBET - CHAUDOREILLE - CHAUMONT - CHAUSSADIS - CHEMLA - CHENOT - CHERBONNEAU - CHERI - CHOLLET - CLARAC - CLAUZIER - CLAUZIN - CLEMENT - COHEN - COHEN BACRI - COHEN LORO - COHEN SOLLAL - COLL - COLLET - COLOMBO - COMBE - COMPAN - CONRAD - CONTAT - CONTE - COPEL - COQUIBUS - CORMI - CORNETTO - CORRE - COUDERC - COULOMB - COUPET - COURCHINOX - COURT - COUSIN - COUSTET - COUTAYA - COUTAYAR - CROCHET - CUEREL - CUTAJAR - DAHAN - DAHMEN - DANINOS - DANZA - DARD - DARNOUX - DAULAUS - DAVIT - DAVRIEUX - DEANDREIS - DEBRINCAT - DECREVEL - DELABARRE - DELAY - DELBLAT - DELESTANG - DELEUZE - DORDRON - DELMAN - DELUCHE - DELTOUR - DEMAGNY - DENEUVE - DENOITS - DERRIEU - DESCHAMPS - DESGRANGES - DESPRES - DESSALLE - DETRICHE - DEVENEY - DEVERDUN - DIDIER - DI LUCA - DI MEGLIO - DOLLE - DONNAREL - DOUARCHE - DOUAT - DUBOIS - DONY - DUCHET - DUFLLOT - DUFOUR - DUMAS - DUMENY - DUMONT - DUNKE - DUPUY - DURAND - DURR - DUTECH - DUVAL - EBSTEIN - ESPERANDIEU - ESPOSITO - ESPIGNY - ESQUIEU - ESTANT - FABRE - FABRER - FAGES - FAIVRE - FALETTI - FALLETTI - FANTON - FAURE - FAVIER - FELIX - FERAUD - FERRI PISANI - FIEVET - FIETTA - FIRRIO - FITOUSSI - FLAMENT - FLUCK - FOGLIA - FONS - FONTA - FOSSE - FOUCOU - FOURNET - FOURNIER - FRAIN - FRANCHOT - FRANCONI - FRITSCH - FOURCROY - FUMAT - FURT - FUSERO - GAGNAIRE - GAGNARDEAU - GAILLET - GALLY - GALAUGAU - GALEA - GALIANA - GAMBINY - GARCIA - GARREL - GASSIOT - GATHIER - GAUDENS - GAUTHIER - GAUTIER - GAUZENTE - GEBERT - GEFFROY - GEISSMANN - GELLY - GERARD - GERI - GERMOUVILLE - GIAFFERI - GILBERTAS - GINET - GIOVANELLI - GIRARD - GIRARDOT - GIROD - GODAIL - GODIOT - GOMEZ - GONNET - GONSOLIN - GONTAUT BIRON SAINT BLANCARD - GOUITA - GOURJU - GOUSTARD - GOYON - GOZLAN - GRAFF - GRANDADAM - GRANDJEAN - GRAS - GRAU - GRAVIER - GRECH - GRELLIER - GRENIER - GREUX - GRIFFOUL - GRIL - GRIMA - GRISONI - GROS - GROSJEAN - GROSSO - GRUMBACH - GUEJ - GUERIN - GUILLEMIN - GUILLOT - GUIRARD - GUYON - GUYON DUFRESNE - HAUSCHBERGER - HEBERT - HELL - HELLER - HENRIOT - HENRY - HOULLO - HUET - HUGON - HUOT SORDOT - IMBERT - ISAC - IVORRA - JACOB - JACQUIER - JALLABERT - JANIN - JARLIER - JAULIN - JEAN - JEANDET - JEANNELLE - JOLY - JOSUAN - JOULIAN - JUAN - JUVET - KLEIN - KNILL - KRAFT - KUFFLER - LABATTUT - LACALMETTE - LACHENAL - LAFAGE - LAGARDE -



La Mairie et la salle des fêtes de SETIF

LAMA - LAMAGAT - LAMBERT - LAMENIE - LANASPEZE - LATARD - LAUCOU - LAUNAY - LAURENT - LAUZA - LAVIALE - LAVILLE - LAXENAIRE - LANCELOT - LARRIEN - LASBARGUERES - LAVERNHE - LAXENAIRE - LECLERC - LEFEVRE - LE GALL - LEGAND - LEGER - LE GOUIC - LE LOSTEC - LE MAITRE - LE MEUR - LEMOINE - LEONI - LE ROUX - LESINI - LEVET - LEVIS - LEVRAUT - LEVROT - LEVY - LIEGEOIS - LIOTARD - LLABRES - LOMBARD - LOPEZ - LOSSEZ - LOUBIGNAC - LOUSTAU - LOUSTAU CASAJUS - LUBRANO - LUCCHINI - LUYA - MACIOTTA - MAENDELE - MAILLET - MANDELLI - MANDROT - MANTE - MARANGE - MARCADAL - MARCHAND - MARCHI - MARCOT - MARCUCCI - MARET - MARIE - MARILL - MARGOT - MARTA - MARRE - MARTIN - MARTINAZZO - MARTINEZ - MARTY - MASSEUBE - MASSON - MATAU - MATREY - MAUBEC - MAUGARD - MAURIS - MAURON - MAURY - MEGY - MENARD - MENY - MERCIER - MERCUEL - MERIT - MERLE - MEUGNIER - MEYL - MEYLL - MICALET - MICH - MICHEL - MIELLE - MIGEON - MIGLIORERO - MILLARA - MINCIOL - MINOT - MIQUEL - MIRAIL - MOLIERES - MONIN - MONTI - MORANTE - MORDACQ - MOREAU - MOREL - MORENO - MORFAUX - MORIN - MORINON - MOSCA - MOUNIER - MOURTEROT - MOTTAZ - MULLER - NADAL - NAKACHE - NAMAN - NARBONI - NATTER - NEGRI - NERAT DE LESGUISE - NEVIERE - NICOLET - NIOCEL - NISARD - NORMAND - NOUALS - NOURRI - OBERDORFF - OLLIVE - OLIVIERI - OLYR - ORFILA - ORGEAS - ORTIZ - OSTANO - PACE - PALOMBA - PARET - PAROT - PARROT - PASCAL - PASQUINA - PASQUINI - PASSERON - PASTOR - PATUEL - PAYEN - PELAPRAT - PELISSIER - PELLETIER - PERAZIO - PERDRISOT - PERENON - PERRET - PEREZ - PERIAL - PERRIN - PERTIN - PHILIPPON - PIANA - PILON - PINCEMAILLE - PISANI - PIZZUTO - PLANTE - PLANTE CABANA - PLANTECOSTE - PLAS - PLATEL - PORCHER - PORTELLI - POTIER - POIJOL - POUMAROUX - POUTHIER - PRADEILLE - PRAT - PREVOST - PREVOT - PRIOTTO - PRIVAT - PRUDENT - PUECH - PUGAT - QUILICHINI - QUINEMANT - RABIXO - RABOT - RACLET - RADIGOIS - RAGA - RAGUET - RAMEL - RAMUS - RAYMOND - REEB - REJANY - RENARD - RENAUD - REVANELLI - REVERSE - REVEL - REYMBULT - RICHARD - RICO - RIERE - RIPOLL - RIVALZ - RIVOIR - ROBERT - ROCA - RODHES - ROGER - ROIG - ROMER - RONSET - ROSSI - ROSSIGNOL - ROSSO - ROUMINGAUD - ROUSSELLO - ROUSSET - ROUSSILLO - ROUVE - ROUVEURE - ROUX - ROY - ROYER - ROZIER - RUMEAU - RYF - SABARDIN - SAHUQUET - SAINT ALBIN - SAINT AUBERT - SAINT MICHEL - SAINT RAME - SALA - SALES - SANDAUCOURT - SANS - SAUVALL - SCHEMBRI - SCHILDER - SCHLINQUER - SCHMITT - SCHNEIDER - SCHOTT - SCHWEITZER - SCHWAB - SCHWEITZER - SCOGNAMIGLIO - SEBE - SERRA - SEVA - SFAR - SICSIC - SIMON - SINTES - SIVORI - SOGNO GIARETTI - SOLER - SONDAG - SOUMABIELLE - SOURDEAUX - SPITTLER - SUTAU - STAFFELBACH - STEINER - SZANEWSKI - TABONE - TABUSSE - TAHAR - TALABOT - TAUZIAT - TERRASSE - TERRISSE - TESSIER - TEYSSIER - THEODORE - THOMAS - THOREY - TINSIT - TINIVELLA - TIRARD COLLET - TIVOLLI - TORBOL - TORREGROSSA - TORRES - TOURNIER - TOURRES - TOUSSIROT - TRIMOLY - TRINTY - TRUFFAUT - TURNANI - VADELL - VALTIER - VASSALLO - VAUCLAIR - VAYRE - VEDRENNE DE LACHAPELLE - VELLA - VELLICUS - VENEZIANO - VETILLARD - VEYRET - VIALATTE - VIACAVA - VIANDE - VIARD - VIEH - VIENOT - VIGLIANO - VINCENT - VOGEL - XERRI - XIBERAS - XICLUNA - XUEREB - ZAMMIT - ZAOUI - ZEIMET - ZEMOUR - ZEMMOUR - ZERBIB - ZERMATI - ZURKINDEN -

NDLR : Pour consulter le site **ANOM** procédez, SVP, comme suit :

-Après avoir accédé au moteur de recherches google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner SETIF sur la bande défilante.

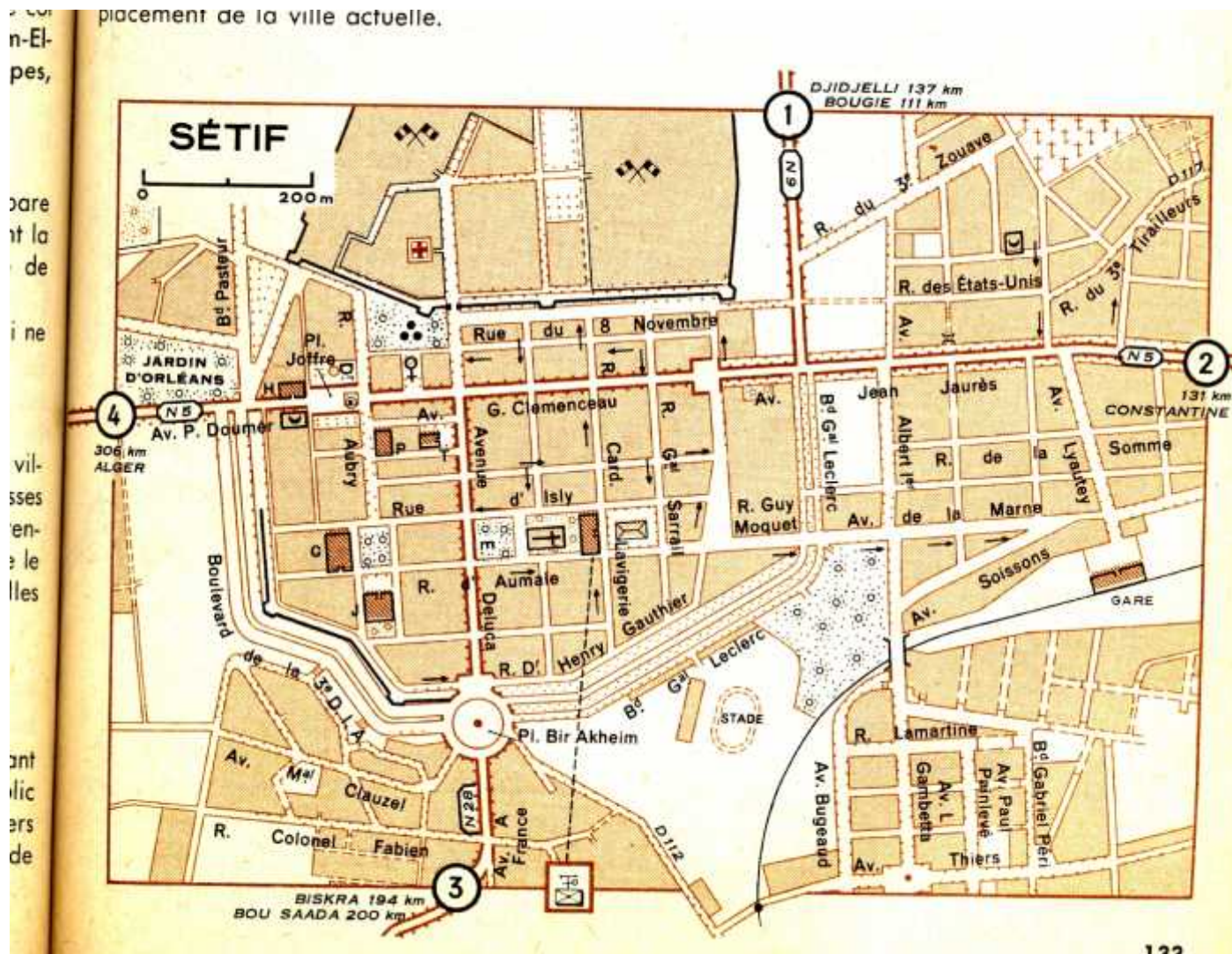
-Dès que le portail SETIF est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.

DEMOGRAPHIE

Année 1930 : **34 172 habitants**

Année 1960 : **70 000 habitants**

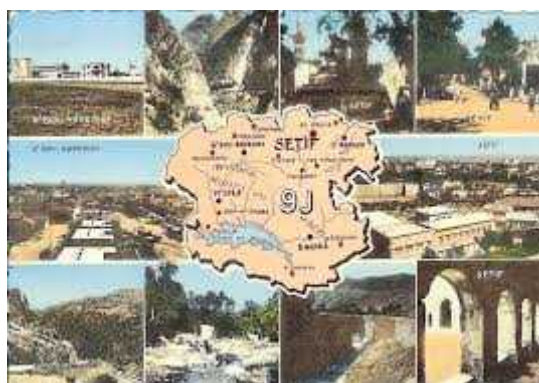
placement de la ville actuelle.



Plan de 1958

DEPARTEMENT

Le département de SETIF fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962. Index 9 J.



Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de SETIF, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 20 mai 1957. À cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

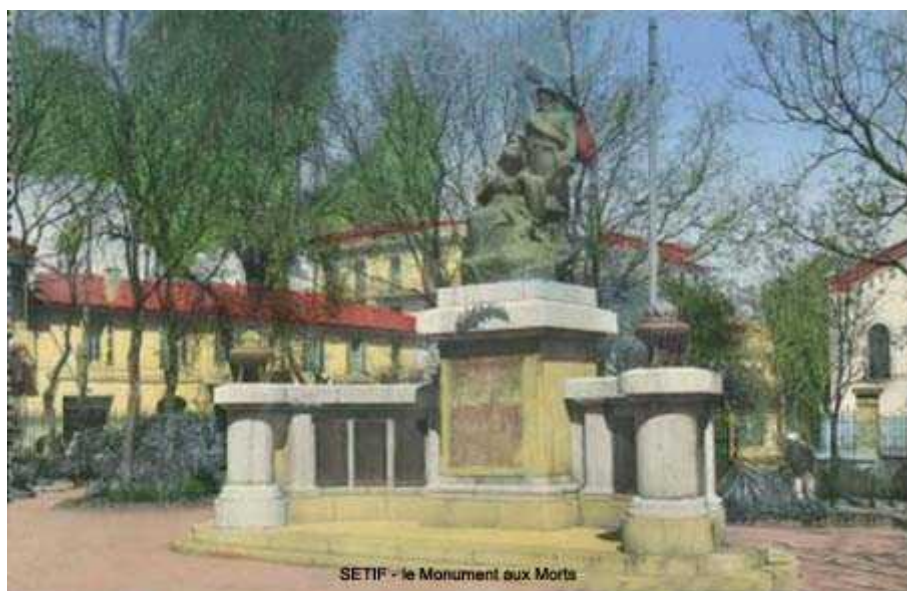
Le département de SETIF fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 17 405 km² sur laquelle résidaient 1 001 461 habitants et possédait huit sous-préfectures : AKBOU, BORDJ-BOU-ARRERIDJ, BOUGIE, KHERRATA, LAFAYETTE, M'SILA, SIDI-AÏCH et SAINT-ARNAUD.

L'Arrondissement de SETIF comprenait 12 localités :

AÏN ABESSA - AÏN ARNAT - AÏN ROUA - ARASSA - COLIGNY - EL OURICIA - FAUCIGNY - LE HAMMAM - LES AMOUCAS - MAHOUAN - MESLOUG - SETIF -



MONUMENT AUX MORTS



Son inauguration eut lieu le 12 novembre 1922 en présence d'autorités civiles et militaires mais aussi d'une foule considérable.

Le relevé n°63707 mentionne les noms de **306 soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

 ADJIMI Amar (Tué en 1916) –AHMED Ben Ali (1916) –ALBERT Bazile (1917) –AMARA Ben Taïeb (1915) –AMARA Mohamed (1918) –AMARAT Mohamed (1918) –AMMAR Fredj (1914) –ANECHE Nourdine (1919) –ARFI Haïem (1916) –ARFI Joseph (1915) –ARFI Kalifa (1918) –ASSASSI Lounès (1915) –ASSERAF Prosper (1916) –ASSOUN Rahmin (1915) –ATLAN Issaac (1915) –ATLAN Judas (1915) –ATLAN Mardochée (1915) –ATLAN Nessim (1915) –ATLAN Salomon (1915) –ATLANI Michel (1915) –AUER Benoit (1918) –AUER Jean (1915) –BACCOUCHE Jacob (1918) –BACHINO Albert (1915) –BARIFFI Albert (1916) –BARIFFI Camille (1915) –BASSIN Paul (1915) –BAVAILLOT Raoul (1918) –BEDADA

Sacé (1919) –BEKHAKH Messaoud (1916) –BEKKEDDAR Benyahia (1916) –BELALEM Tahar (1917) –BELLAHOUES Abdallah (1918) –BENALI Rabah (1916) –BENCHAIÏB Lakdar (1916) –BENCHARDAT Tahar (1916) –BENDERI Lakdar (1916) –BENDIF Mohammed (1917) –BENDJEDDI Chérif (1917) –BENE Jacques (1914) –BENGAG Ahmed (1914) –BENHAMLA Rabah (1917) –BENI AYA (1915) –BENILLES Mohamed (1918) –BENSELAMAT Abdelkerim (1915) –BENSEMRA Ali (1915) –BENRIMI Ali (1914) –BERKHAKHE Bellah (1918) –BERNAOUI Hammou (1916) –BERRIMI Yaya (1919) –BON Pierre (1915) –BONNES Lucien (1914) –BORG Albert (1914) –BOSC Joseph (1917) –BOUACID Mohamed (1918) –BOUACIDA Ahmed (1915) –BOUARAR Lamri (1918) –BOUCIF Ahmed (1915) –BOUDJELTA Maklouf (1916) –BOUHERAOUA Mohammed (1917) –BOUKEBSA Mebareck (1915) –BOUMENDJEL Bouguerra (1915) –BOURGES Fernand (1917) –BOUROUBA Ahmed (1918) –BOUSBAH Tahar (1916) –BOUSFAR Ali (1918) –BOUTARI Saïd (1914) –BOUVET Georges (1915) –BOVARD Lucien (1918) –BRIFFA Paul (1919) –BRINGARD Victor (1917) –CAMPI Louis (1914) –CARTIER Louis (1915) –CASABIANCA François (1915) –CESARINO Charles (1915) –CHABIA Lakdar (1917) –CHADI Tahar (1914) –CHAIÏB Hachmi (1917) –CHAMBON Cyprien (1917) –CHAOUI Ben Djenanne (1916) –CHELLAL Ahmed (1916) –CHELLIG Khamedj (1918) –CHEMAMA Aron (1918) –CHEMLA Ferradj (1915) –CHEMLA Jules (1915) –CHERGUI Kaddour (1915) –CHEVALLIER Frank (1917) –CHOUGUI Mohammed (1915) –CLAUZIER Michel (1918) –CLERMONT Joseph (1916) –COHEN Henri (1915) –COHEN Martin (1914) –COHEN Salomon (1915) –COLOMBO Auguste (1917) –COMMAILLE Noël (1916) –COUSIN Auguste (1916) –COUTAYA Georges (1916) –CROCHET Eugène (1914) –DAHAN Ferradj (1915) –DAÏAN Zebouloune (1916) –DAÏEN Michaël (1915) –DE FONTENILLIAT Jean (1918) –DEBABSİ Ahmed (1917) –DEBAH Ahmed (1915) –DEBUISSER Augustin (1914) –DEFRIES Philippe (1914) –DEHABA Terki (1918) –DEHANE Hasnaoui (1915) –DEKKIL Ben Si Ahmed (1918) –DESTEFFAN Henri (1914) –DEVERDUN René (1916) –DJAFER Hadj Ben Mohamed (1915) –DJERFI Saci (1917) –DJERIDI Reski (1918) –DOUGHAZI Mostepha (1919) –DRIOU Saci (1916) –EL BEZ Michaël (1916) –ELMALIH Israël (1914) –ESSAÏD Hamed



(1914) –FABRER Guillaume (1915) –FARTAS Djemai (1916) –FAURE Marie (1916) –FELLAHI Saïd (1918) –FERBER Auguste (1914) –FERDJALLAH Salah (1917) –FERDJAOUİ Ali (1916) –FERKOUSSE Amr (1915) –FITOUSSI Gabriel (1915) –GAGNAIRE Alexandre (1915) –GALLY Edmond (1915) –GALY Lucien (1915) –GAOUA Ferhat (1918) –GARAOUİ Rabah (1916) –GASMI Lakhdar (1918) –GAUCHER Philippe (1915) –GAUTHIER Joseph (1915) –GAUZENTE Robert (1915) –GHEDJADI Lamri (1915) –GHILEM Kaci (1915) –GHODBANE Sebtı (1919) –GHOUMAZI Messaoud (1916) –GILBERTAS Antoine (1918) –GLYEL Lakhdar (1919) –GODIOT Bernard (1915) –GOUASNI Mohamed (1916) –GOUITA Elie (1918) –GOUITA Maklouf (1914) –GOUTTI Jean (1915) –GUEDJ Nessim (1918) –GUERIN Henri (1915) –GUESMI Chabane (1917) –GUESMIA Salah (1915) –GUETTAF Bouzid (1914) –GUETTAF Bouzid (1914) –GUETTAL Saïd (1916) –GUIGUE Samuel (1915) –HADDAD Mohamed (1919) –HAULTMANN Louis (1914) –HEDNA Ahmed (1914) –HEDNA Rabah (1917) –HELLER François (1917) –HOCINE Ben Ahmed (1917) –JONNET Antoine (1915) –JOUHAN Théodore (1914) –JUAN François (1918) –KACIMI Mohamed (1916) –KEBECHE Mansour (1917) –KEBIR Mohamed (1915) –KELALFA Saïd (1916) –KHALGUI Hocine (1918) –KHEMIES Allaoua (1915) –KLAÏFI Abdallah (1915) –KOUARI Lamri (1919) –KRACHE Ahmed (1918) –LACHARTRE Joseph (1918) –LADJISSI Aïssa (1916) –LAFAGE Marie (1916) –LAKHDARI Ammar (1916) –LAMARA Messaoud (1915) –LARBI Messaoud (1914) –LEDJOUDA Ahmed (1915) –LEFRAOUİ Tahar (1915) –LEKKLOUFI Ahmed (1918) –LEVY Fernand (1915) –LITIM Aïssa (1918) –LOURBI Mouri (1916) –MAANI Aïssa (1916) –MACIOTTA Louis (1918) –MAÏNE Larbi (1918) –MAKHLOUFI Tahar (1917) –MARCON Honoré (1915) –MARTIN René (1915) –MARTINIER Louis (1914) –MASMOUDI Saïd (1916) –MATTE Paul (1915) –MEBARET Ahmed (1918) –MECHADI Ali (1915) –MECHATA Mohammed (1916) –MEKKAOUİ Messaoud (1915) –MERABET Ali (1915) –MEROUANI Rabaï (1916) –MEROUANI Saïd (1916) –MESBAH TAHAR Ben Amor (1918) –MESSIAÏD Tayeb (1916) –MESSOUS Taïeb (1916) –MICHEL J. Louis (1915) –MIGLIORERO Antoine (1914) –MILLARA Jacob (1915) –MIRADI Ahmed (1914) –MOHAMED Ben Chebel (1915) –MONIN Charles (1918) –MONIN Louis (1915) –MONTAVA José (1915) –MOREL Gustave (1915) –NABET Issaac (1916) –NABET Moïse (1918) –NABTI Si Hamdi (1915) –NAKACHE Gabriel (1916) –NEBRIHI Saïd (1918) –NEMIR Tahar (1918) –NICOLAÏ Pierre (1916) –NICOLAS Gaston (1915) –NORMAND Henri (1915) –NOUÏ Mohamed (1914) –OLLIVE Alfred (1917) –OUAHEB Salah (1915) –OUAÏD Mohammed (1915) –OUARI Lakhdar (1916) –OUERDI Laroussi (1918) –PAROT Léon (1916) –PAROT Marcel (1916) –PASCAL Gabriel (1915) –PENNATO Adrien (1918) –PEROTTI Vincent (1915) –

PIZZUTO Antoine (1914) –POULET Philippe (1916) –PRIVAT Gaston (1914) –PUCH René (1915) –QUINEMANT Camille (1918) –RACHEDI Nouar (1915) –RAHAL Mohamed (1918) –RAHAL Saïd (1915) –RAHMANE Ramdani (1918) –RAHMANI Mohammed (1918) –REDOUANE Ahmed (1915) –REFOUFI Lounès (1915) –REMACHE Antoine (1918) –REMIDI Ben Mohamed (1914) –RENARD André (1918) –RICHARD Lucien (1915) –RICHARD MARTIN Eugène (1917) –RICHAUD Paul (1914) –ROBERT Ambroise (1915) –ROBERT Isidore (1915) –ROUABHI Ali (1917) –SAADNA Tahar (1914) –SABRI Alloua (1916) –SABRI Leulmi (1915) –SADGUI Smati (1915) –SAHDALLAH Saâd (1914) –SAHRAOUI Tahar (1915) –SAHUQUET Georges (1917) –SAÏFI Brahim (1915) –SALERAS Alexandre (1914) –SALMI Aïssa (1916) –SANS Victor (1914) –SAUVALLE Charles (1915) –SAUVALLE Georges (1917) –SAYAH Brahim (1915) –SCHOTT Henri (1915) –SEKAK Kirouani (1918) –SEKHRAOUI Lakdar (1914) –SEKKAÏ Tahar (1918) –SERRA Henri (1918) –SERRAR Ahmed (1917) –SIKSIK Guebernoy (1914) –SOLIVERES Frédéric (1917) –SOLLINI Joseph (1915) –SOLTANI Bouguerra (1918) –SPINELLI Alexandre (1918) –SPORTICH Haïm (1918) –SRIRE Hadj Ben Tahar (1915) –TAGUIH Mohammed (1914) –TALEB Rahal (1916) –TEDDE François (1915) –TEGGUIA Ferhat (1914) –TEURKI Hafed (1916) –TIMSTITE Judas (1916) –TORBOL Gaston (1917) –TORCH Tahar (1915) –TOUATI Mebrouk (1917) –VASSALLO Charles (1915) –VASSALLO Henri (1916) –VENEZIANO François (1915) –VIDEMANN Paul (1918) –WEÏSS André (1915) –ZADI Belkacem (1915) –ZAOUI Mouchy (1915) –ZAOUI Simon (1917) –ZEGDI Ahmed (1915) –ZEMMOUR Moïse (1916) –ZEMOUR Messaoud (1914) –ZEMANI Hocine (1918) –ZIADI Djebbar (1915) –ZIGHMI Ammar (1918) –ZIZI Mohamed (1918) –ZOURBI Noui (1916) - 



8 MAI 1945 à SETIF

1940 : La France est vaincue, envahie et humiliée.

Cela va permettre à nos ennemis qui ne désarment pas, les nationalistes et les islamistes, de mener une propagande intense, prêchant le Jihad afin d'exterminer et de chasser les *roumis*. Des indigènes constamment harcelés par cette idéologie anti-française néfaste, embrassent l'emblème de la révolte.

Profitant de l'absence des troupes qui se trouvent en Europe et de l'apathie du pouvoir politique, SETIF va connaître le **8 mai 1945**, lors de la proclamation de l'armistice, le jour le plus sombre de son histoire : des actes ignobles, des assassinats et des viols.

Nous laisserons *aux naïfs* de croire la légende d'un jeune scout musulman (*en réalité âgé de plus 30 ans*) qui aurait été la 1^{ère} victime innocente. C'est faux ! Les premiers assassinés furent MM. CLARISSE, GOURLIER et la fillette NAKACHE.

28 Européens périront ce jour là, *victimes de la chasse au faciès*, et plusieurs dizaines de blessés dont six décéderont : soit 34 morts à SETIF (*source R. Vétillard*). L'insurrection va s'étendre dans tout le Nord-constantinois : au total 202 victimes, des blessés par dizaines, destructions, incendies, pillages.

Voici les noms de nos victimes à SETIF : CAPOTTI – CARRE – CLARISSE (*tué à 7 heures du matin*) – CLAUZIER – CROS Albert – DELUCA Edouard (*Maire de SETIF*) – DUSSAIX Emile – GELIN Henri – GROSSO – GOURLIER (*tué à 7 heures du matin*) – HADAMAR Charles – JAULIN Jean – JONCHA – MALVESIN – NAKACHE Arlette (*8 ans - tuée devant le café de France à 9 heures.*) – PARMENTIER (Mme) – PEGUIN – PONS – RAYNAL Antoine – TISCH – VAILLANT -



Nous n'oublions pas non plus nos malheureux compatriotes victimes du terrorisme à **SETIF de 1954 à 1962** : ASSOUS Mouloud, disparu le 5 octobre 1962 - AZZOPARDI Salvator (33 ans) disparu le 18 juin 1958 - BETKA Rabah (31 a) disparu le 31 juillet 1962 - FERJOUKH Allaouia (24 a) tué le 23 juin 1956 - GAILLET Albert (49 a) disparu le 4 février 1961 - LEVY Gaston (61 a), tué le 22 octobre 1962 - WUYAM Paul (58 a), disparu le 24 juillet 1958 -

EPILOGUE SETIF

Au dernier recensement (2008) = 288 461 habitants

Elle est jumelée, entre autre, avec trois villes françaises : RENNES (depuis 1882) ; LYON et VILLEFRANCHE SUR SAÔNE.



« Au milieu de la vallée de Bousselam de Sétif et à l'ombre de quelques arbres centenaires, subsiste un vieil édifice de l'époque coloniale, fait de briques et de pierres.

Il s'agit d'un vieux moulin à eau comme il n'en existe plus de nos jours. Témoins d'une activité agricole intense et fertile, ces moulins permettaient de moudre le blé pour extraire la farine nécessaire et vitale à l'alimentation des populations, notamment citadines. Ce vieux moulin, œuvre d'un riche colon, est en ruine. Son grand portail en bois a été dérobé il y a quelques années, de même que la charpente et les tuiles de couverture. Il ne subsiste plus aujourd'hui qu'un amas de pierres et quelques murs fort dégradés.

En l'absence d'une protection, les lieux sont devenus le refuge de tous les marginaux qui pullulent aux alentours.

Vivement que les services de la protection du patrimoine s'y intéressent pour sauver cet ouvrage d'une disparition certaine en créant autour de ce site paradisiaque des activités de plein air, sportives et culturelles ».

Source : <http://www.setif.info/article7441.html>



REMERCIEMENTS à la *Revue Ensemble* (N°249 d'octobre 2005) et à M. Maurice VILLARD dont l'essentiel des informations de cette INFO sont issues.

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et aux sites ci-dessous :

http://encyclopedia-afn.org/S%C3%A9tif_-_Ville

http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1953_num_62_334_13052

<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedia-algerianiste/categorie-origines/origines-autres/37-la-compagnie-genevoise-des-colonies-suissees-de-setif>

http://www.setif.com/Histoire_ville_Setif.html

<https://www.judaicalgeria.com/pages/setif.html>

<http://algeroisementvotre.free.fr/site2000/setif001/villes03e.html>

http://alger-roi.fr/Alger/cdha/textes/1_emigration_suisse_algerie_cdha44.htm

<http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2007/02/04/3906335.html>

<http://www.guelma.piednoir.net/chroniques/chevreul1945juil08.html>

<http://algeroisementvotre.free.fr/site2000/setif001/villes03f.html>

<https://www.academieduvar.fr/Produits/heures/heures2012/RenaudSavoyards.pdf>



La statue, aux seins nus, vandalisée. Un individu armé d'un burin et d'un marteau s'est attaqué à la statue de marbre blanc, occasionnant de nombreux dégâts à ce monument qui orne la fontaine du centre-ville de Sétif.



Il paraît que l'auteur est un déséquilibré...

Sources : http://www.huffpostmaghreb.com/2017/12/19/ain-el-fouara_n_18859750.html?utm_hp_ref=algeria

<https://news.sfr.fr/actualites/monde/algerie-l-embematique-statue-de-la-fontaine-de-setif-a-ete-vandalisee-1331831.html>

BONNE JOURNÉE A TOUS

Jean-Claude ROSSO